Avis sur mon choix de parcours

Par **YannVa**, le **09/07/2015** à **00:15**

Bonjour, je me permet ce message pour vous demander votre avis sur mon choix de parcours. Actuellement je suis en Terminale S (pour 2015/2016) et je souhaite faire avocat dans le droit de la propriété intellectuelle. Mon parcours rêvé serait:

L1 , L2 , L3 ,Master 1 à Toulouse puis M2 , Doctorat dans le droit de la propriété intellectuelle à Bordeaux et enfin CRFPA à Toulouse, qu'en pensez-vous ? Est-ce stupide ou pas trop mal (ambitieux étant pour moi une qualité) ?

Merci

Par **joaquin**, le **09/07/2015** à **07:48**

Bonjour

C'est effectivement ambitieux, mais c'est loin d'être stupide. Pour la propriété intellectuelle, une petite formation scientifique ne serait pas de trop. Mais bon, cela va rallonger ce parcours déjà ambitieux.
Bon courage pour la suite.
Pourquoi ne pas envisager en parallèle la profession de conseil en propriété industrielle ?

Cordialement
JG

Par **Yn**, le **09/07/2015** à **09:33**

[citation]Est-ce stupide ou pas trop mal (ambitieux étant pour moi une qualité) ? [/citation]
Ce n'est ni bon, ni mauvais, encore moins stupide... C'est seulement beaucoup trop prématuré. Chaque chose en son temps.

Obtiens ton bac, c'est pour l'instant l'essentiel, puis inscris-toi en L1.

C'est ensuite que les choses peuvent partir dans tous les sens. Plusieurs sujets en parlent, je ne vais pas faire un copier-coller, mais retiens que le supérieur est le début d'une nouvelle vie. Tu pars de zéro, tout est à construire. Certains profitent de cette opportunité, beaucoup

se dispersent dans la vie étudiante. Retiens surtout qu'être un bon élève n'implique pas d'être un bon étudiant, encore moins un bon juriste à terme. Tous les profils se présentent en L1.

Mais beaucoup de mes étudiants adoptent malheureusement chaque année la posture "j'étais bon, je serai *forcément* bon" et leur déception n'est généralement qu'à la hauteur de leur manque de maturité.

Les deux premières années sont des années "tronc commun" pendant lesquelles tu vas découvrir un peu tous les pans du droit, tu auras déjà une meilleure connaissance du milieu après ça. Il est d'ailleurs très probable que tu passionnes pour une matière dont tu ne soupçonnes même pas l'existence.

Partant, CRFPA, doctorat... Tu as largement le temps de voir venir. Pour l'instant, adopte une position d'ouverture, selon moi la plus intelligente. Autrement dit, ne pars pas avec des préjugés (ils sont nombreux en droit), intéresse-toi à tout ce qu'on te propose, et [s]bosse dès le début[/s].

Maintenant, si tu souhaites simplement t'informer sur des formations, des parcours, la réalité de certaines professions, n'hésite pas.

Par **YannVa**, le **09/07/2015** à **09:55**

Une formation scientifique ? Je ne comprends pas pourquoi en fait.

Ah oui je n'y avais pas penser, je fonce me renseigner.

D'accord, je prend les choses au fur et à mesure mais je fais de l'anticipation anxieuse, il me faut tout prévoir, tout programmé sinon je pète un plomb :)

Je suis ouvert (sauf pour le droit civil, ce que j'ai pu en voir me semble ennuyeux au possible mais on ne sait jamais). Pour ce qui est de bosser j'ai l'habitude, étant un gros asocial je passe tout mon temps chez moi donc forcément je bosse et parfois un peu trop (j'ai fait un TPE seul au lieu de le faire en groupe, mes coéquipiers étaient feignant j'ai pas eu le choix).

Par **Yn**, le **09/07/2015** à **11:29**

Je pense que *joaquin* parlait de la formation scientifique dispensée dans le secondaire. Un esprit scientifique et rigoureux est toujours bienvenu en droit.

[citation]D'accord, je prend les choses au fur et à mesure mais je fais de l'anticipation anxieuse, il me faut tout prévoir, tout programmé sinon je pète un plomb :)[/citation]
Comprends qu'il est différent de s'intéresser à un domaine et vouloir programmer quelque chose sans connaissance du milieu.

Il y a plusieurs incohérences dans ce que tu présentes : pourquoi Toulouse, puis ensuite

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bordeaux pour revenir à Toulouse ? Le doctorat dispense de passer le CRFPA et n'est pas d'une utilité première dans le milieu de la PI. Les meilleures formations en PI sont à Paris (1 et 2) et à Strasbourg (notamment le CEIPI). Après, on s'en fiche, tu auras le temps de découvrir tout ça.

Le risque de trop programmer son avenir est de se braquer bêtement dans certaines directions et de ne pas s'ouvrir à tout ce qui est proposé. Tout ça, faute de connaissance du milieu. Exemple :

[citation]Je suis ouvert (sauf pour le droit civil, ce que j'ai pu en voir me semble ennuyeux au possible mais on ne sait jamais)[/citation]
Je t'assure que c'est *la* matière indispensable en L1. Pas tant les connaissances concrètes (et encore, ça dépend de l'enseignant), mais pour la méthode qui va être enseignée, notamment savoir lire un arrêt de la Cour de cassation, ce qui est absolument fondamental en droit.

Bref, tu as compris mon message : je ne te dis pas oui ou non, je te dis d'attendre de voir comment ça se présente et comment ta situation va évoluer.

Je prends mon exemple, mais tu verras que de très, très, nombreux juristes sont passés par là : en L1, aucune connaissance en droit, aucun projet professionnel. L'enseignement, et donc le doctorat, m'intéressaient, mais c'était encore très vague.

Au début, j'ai adoré le droit consti pour son aspect culture générale, puis j'ai découvert le droit des contrats en L2, puis je me suis spécialisé vers l'international... Au final je n'aurai jamais, jamais, imaginé me spécialiser dans une matière dont la réalité est à des années lumières de ce que j'imaginais en quittant le lycée.

Bref, nos intérêts évoluent beaucoup, on est rattrapé par des réalités, la maturité nous transforme, le meilleur conseil est donc de rester ouvert, et toujours de bien bosser dès le début.

Par **joaquin**, le **09/07/2015** à **11:44**

Re bonjour,

La formation scientifique est indispensable si on veut se spécialiser dans les brevets d'invention. Concernant la profession de conseil en propriété industrielle, il est dit ceci sur le site wikipédia :"Les conseils en propriété industrielle se répartissent en deux profils, bien qu'un nombre non négligeable possèdent la double compétence, entre d'une part les conseils de formation scientifique (ingénieurs, docteurs...) traitant principalement des brevets, et d'autre part les juristes, traitant principalement des marques, dessins et modèles, noms de domaines... La formation au CÉIPI (Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle) est d'ailleurs distincte et indépendante pour ces deux grands domaines.

Le conseil en propriété industrielle intervient en matière de brevets d'invention, marques de fabrique et de services, dessins et modèles, protection de logiciel ou de bases de données, défense des droits d'auteur, protection du savoir-faire et transfert de technologie, pour la négociation et l'élaboration de contrats dans le domaine de la propriété intellectuelle (franchise, licence, cession...), ainsi que pour l'évaluation des droits de propriété industrielle."

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Donc, il y a deux branches pour la profession de CPI : une branche plutôt scientifique pour ce qui concerne les brevets, une branche plutôt juridique qui concerne le reste (marques, dessins, modèles,etc...). Ca se retrouve d'ailleurs à l'examen de l'INPI.
La voie royale pour la profession de CPI, c'est le CEIPI de strasbourg.

http://www.ceipi.edu/

Mais comme le dit Yn, c'est un peu tôt pour prendre des décisions définitives quant à son orientation, il faut rester le plus ouvert possible.

Bon courage
JG

Par **YannVa**, le **09/07/2015** à **14:36**

D'accord, donc vaut mieux que je favorise les langues que le doctorat (puisque je souhaite travailler à l'étranger et qu'un doctorat ne m'ouvrira pas spécialement de porte si j'ai bien compris).

Pour les sciences je pense que je suis pas trop mal, car en plus d'être un passionné de technologie (je suis en plus musicien et créateur d'image donc ce qui concerne les technologies artistique je pense maîtriser assez bien le sujet) je suis actuellement en filière scientifique et j'ai une culture correct dans ce domaine (scientifique dans l'âme depuis le CP, je suis pas passé loin d'être matheux... Heureusement j'ai résisté)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés